



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi 21 août 2014 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M^{mes} Jacqueline Caron, mairesse
Juliette Côté, conseillère
Suzanne Ouellet, conseillère
Chantal Pelletier, conseillère
Francine Roy, conseillère
MM. Alain Malenfant, conseiller
Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Jacqueline Caron, mairesse.

Julie Garon, directrice générale, est aussi présente.

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 par Jacqueline Caron.

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

RÉSOLUTION N° 2014-08-250

LOCATION PELLE MÉCANIQUE ET CAMION BENNE POUR ABRASIFS

Chantal Pelletier se retire de la discussion.

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu de louer une pelle mécanique sans chauffeur au taux de 65 \$/heure pour accumuler l'abrasif à l'entrepôt et un camion benne avec chauffeur à 75 \$/heure pour le transport de celui-ci à l'entreprise Excavation MTJP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-251

EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR - MÉCANICIEN

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de procéder à l'embauche de Nicolas Tardif et de Dany Robert-Cyr à titre d'opérateur-mécanicien. La semaine de travail est de 40 heures. Le début de l'emploi est fixé au 25 août 2014. Le salaire est celui prévu à l'échelle salariale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-252

INSPECTEUR EN URBANISME

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu d'avoir une rencontre entre les maires et les directeurs généraux des municipalités de Biencourt, de Lac-des-Aigles et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! afin de discuter de l'offre d'emploi de l'inspecteur en urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-253

ÉCLAIRAGE DE LA CROIX

Sur la proposition Suzanne Ouellet, il est résolu d'approuver la proposition de Westburne à propos de l'achat de lumières DEL au coût de 1 954.58 \$, taxes incluses pour la réparation de la croix. Il est de plus résolu que monsieur Claude Samson, électricien, installe celles-ci avec sa nacelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-254

PROJET CLUB SPORTIF DES BIEN DE MÊME

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'informer la population sur les projets futurs concernant les rénovations du Club sportif des bien de même. Les élus demandent d'avoir une consultation publique afin de déterminer les attentes de la population face aux rénovations de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-255

ENTENTE DE RÈGLEMENT – COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL - DOSSIER EMPLOYÉ # 357

Considérant que le salarié a déposé une plainte à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante en vertu de la *Loi sur les normes du travail*;

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu que la municipalité s'engage à verser au salarié les deux semaines d'avis pour fermer le dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-256

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES – ENTENTE DOSSIER EMPLOYÉ # 357

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de désigner la mairesse et la directrice générale à titre de signataires de l'entente de règlement entre la municipalité et l'employé # 357.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-257

REMERCIEMENTS MADAME DANIELLE ALBERT

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'adresser des remerciements à madame Danielle Albert pour le temps, l'énergie consacrés et les services rendus en tant que directrice générale de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec pendant presque 16 ans. Il est de plus résolu de lui souhaiter une très belle retraite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-258

RECRUTEMENT – AGENTE DE SECRÉTARIAT – TEMPS PARTIEL TEMPORAIRE

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'ouvrir le poste d'agente de secrétariat pour un temps partiel temporaire indéterminé à 30 heures par semaine selon l'échelle salariale. Ce poste n'est pas pour le remplacement de madame Mélanie Chouinard, mais pour aider les personnes déjà en place afin de diminuer leur charge de travail. Il est de plus résolu de désigner Suzanne Ouellet, Chantal Pelletier et Julie Garon à titre de membres du comité de sélection dans le cadre du recrutement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-259
LUMIÈRES ÉDIFICE, CAMPING ET JARDIN D'ANTAN

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'autoriser la pose d'une lumière au camping situé vis-à-vis les nouveaux chalets, des lumières aux quatre coins et aux trois entrées de l'édifice et deux lumières à chaque entrée du pont au jardin d'Antan et au gazébo. Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Claude Samson, électricien, à faire l'installation de celles-ci et l'achat des lumières chez Westburne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-260
Mandater Mallette – vérification PIQM

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de mandater Mallette pour faire la vérification du PIQM (Programme d'infrastructures Québec-Municipalités).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CMA 2014 - TRIPLÉS

Juliette Côté informe les conseillers du défilé des Triplés qui aura lieu le 24 août prochain.

RÉSOLUTION N° 2014-08-261
Bois récolté - Sentier VTT et motoneige

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'autoriser à laisser le bois récolté (évalué par le groupement à 6 000 \$) au club quad pour éponger une partie de leur facture qui sera investit dans le sentier. Il est de plus résolu de surveiller les travaux, car il y a une zone de tuyaux d'aqueduc enfouis qui vont aux réservoirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-08-262
CSSS de Témiscouata – asphalter une partie de la cour

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu de s'informer auprès du CSSS de Témiscouata s'ils prévoient faire des travaux d'asphaltage à l'entrée de la cour. Il est résolu d'avoir une entente entre les deux parties afin de défrayer les coûts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Julie Garon, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 22 h.

En signant le procès-verbal, Jacqueline Caron, mairesse, est réputée avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse

Directrice générale, secrétaire-trésorière